

Publié le 2 août 2013

Morbihan : Une nouvelle dynamique pour les ports de plaisance

En se transformant en Spl, la Sem Sagemor passe à la vitesse supérieure. Le Conseil général du Morbihan a voulu lui permettre d'aller au-delà de la simple gestion des ports de plaisance, en ajoutant l'aménagement et l'investissement à ses compétences.



Déjà reconnue pour son savoir-faire et ses innovations en matière de gestion de douze ports de plaisance, la Sagemor monte en puissance. En ligne de mire, en plus de l'exploitation des sites : renforcer leur attractivité, aménager et investir dans les infrastructures pour mieux répondre aux besoins des collectivités locales, des professionnels et des plaisanciers. En changeant le statut de la société et en doublant son capital - qui atteint désormais les 3 millions d'euros - le Conseil général du Morbihan a voulu donner à l'Entreprise publique locale les moyens de jouer un rôle encore plus important dans le développement économique local.

La Sagemor (Société Anonyme de Gestion du Morbihan) et le Syndicat Mixte des Ports et Bases Nautiques du Morbihan ont ainsi cédé leur place en novembre 2012 à la Société publique locale [Compagnie des Ports du Morbihan](#)¹, qui s'affirme depuis juin sur le marché sous le nom commercial de « Compagnie Ports du Morbihan ». Sa gouvernance a changé par la même occasion, avec à sa tête 18 administrateurs, dont 15 conseillers généraux. François Goulard, président du Conseil général du Morbihan, ancien ministre de la Mer et des Transports, en assure la présidence.

Valoriser les services

« Nos ports sont des atouts essentiels du Morbihan, confie Michel Le Bras, directeur de la nouvelle Spl. Ce sont à la fois des facteurs d'attractivité et de développement économique. Pour conserver cet atout, il est nécessaire d'accroître les capacités d'accueil à flot et à terre, et de valoriser les services ». La qualité de l'offre sera améliorée et un millier de places supplémentaires doivent voir le jour. Un plan d'affaires de cinq ans, décidé par le Conseil général du Morbihan, prévoit d'injecter pas moins de 56 millions d'euros dans les 12 ports gérés par la Spl (dont 20 millions en développement des places, et 36 millions en rénovation, mise aux normes, reconstruction de bâtiments, dragages et traitement des boues portuaires).

Côté services, le numérique sera renforcé pour faciliter aux plaisanciers l'accès aux informations et aux réservations. Le Passeport Escales, considéré comme une importante réussite commerciale, devrait encore accroître sa notoriété. Au total, 80 ports, dont 15 britanniques, ont adopté ce produit imaginé et développé par la Sagemor, capable d'optimiser le remplissage des ports tout en apportant plus de souplesse à ses utilisateurs.

¹ Les actionnaires de la Spl Ports du Morbihan sont le Département du Morbihan, le Syndicat intercommunal du port de Foleux, le Syndicat intercommunal du port de La Roche-Bernard, la commune de Plouay, et la commune de Quistinic.

Par Marie-Anne RAMAZZINA